



n°97
Septembre
2020

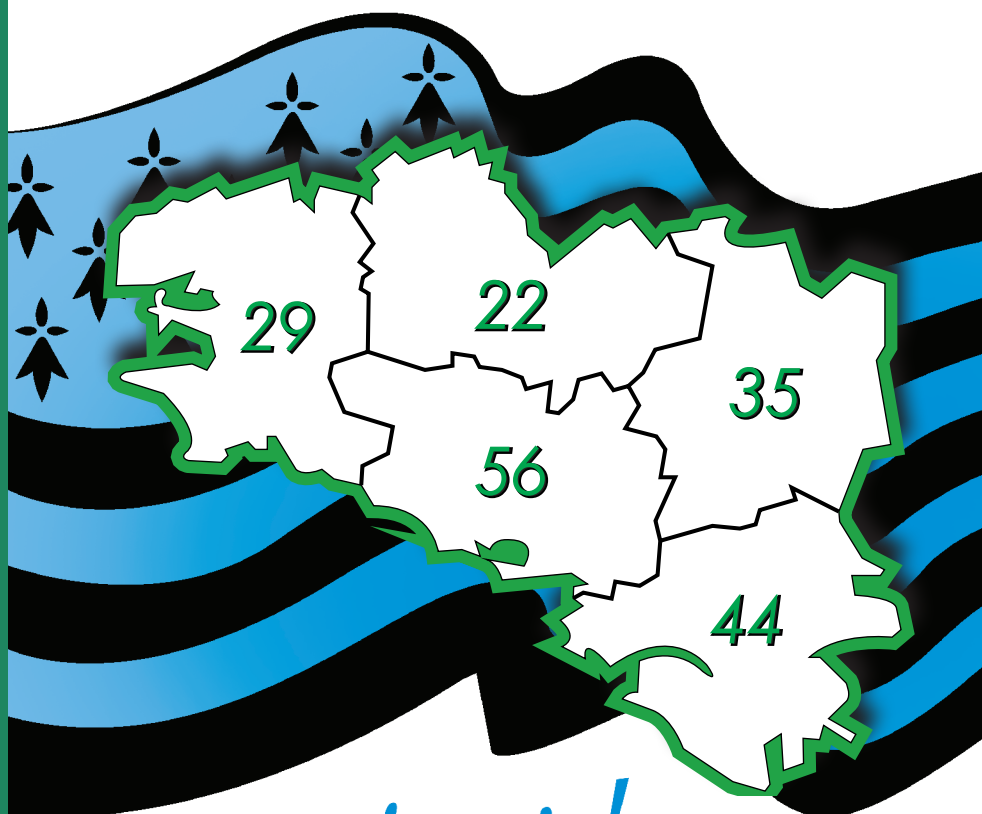
BRETAGNE RÉUNIE

Courrier de l'Unité - Journal de l'association Bretagne Réunie

BP 49032
44090 Nantes/Naoned Cedex 1
06 82 67 19 46
www.bretagnereunie.bzh
contact@bretagnereunie.bzh

Une Bretagne Réunifiée avec 5 départements !

Voilà notre avenir Régional



Je soutiens !

Sommaire

Édito

Page 2

La Loire-Atlantique
aux couleurs de la Bretagne

Page 3

Le jour d'après

Page 5

Les élections municipales

Page 7

Bretagne Réunie reçue par
le Préfet des Pays de la Loire

Page 10

Bravo/Haro

Page 10



bretagnereunie.bzh



Calendrier

Assemblée Générale
de Bretagne Réunie

Samedi 19 septembre 2020

War ar Pont

Chaque premier samedi du mois

Le Cap, c'est la Réunification !

Ces derniers mois, la crise sanitaire mondiale a partout désorganisé la vie sociale, économique et politique.

Les prévisionnistes et les gouvernements annoncent pour l'automne une crise d'une gravité exceptionnelle... que les contre-feux prévus par les différents acteurs mondiaux, dont l'Union européenne, parviendront peut-être à limiter.

Dans ce contexte, les Collectivités Territoriales s'inquiètent de la remise en cause de leurs moyens budgétaires puisque leurs recettes fiscales pourraient être sérieusement revues à la baisse.

C'est l'ensemble de notre système productif qui est affecté, notamment en Bretagne : l'automobile avec l'usine PSA à Rennes, l'aéronautique avec les usines Airbus en Loire-Atlantique, probablement les chantiers navals à Saint-Nazaire, et bien sûr les nombreux sous-traitants de ces grosses unités industrielles, l'agro-alimentaire, les ports de commerce, le tourisme et la restauration, la culture, le spectacle vivant et les festivals...

Le fonctionnement de notre démocratie locale a également été lourdement impactée, avec des taux d'abstention comme on en a jamais vu. Espérons que l'intérêt pour les élections et la mobilisation des électeurs reviendront une fois la pandémie vaincue ! Sinon, il y a vraiment de quoi s'inquiéter pour l'avenir de notre démocratie

Malgré cette difficile conjoncture **totale**ment **imprévue il y a 7 mois, la cause de la réunification de la Bretagne a continué à se faire entendre et à progresser !**

Ce sont d'abord les évolutions favorables obtenues tout particulièrement à **Nantes**, avec l'élection d'un adjoint aux « enjeux bretons » et la volonté de la nouvelle municipalité de mieux prendre en considération l'identité historique et contemporaine de « la Cité des Ducs de Bretagne ». C'est aussi la présentation à **Rennes**, lors de la session du **Conseil Régional de Bretagne** des 9 et 10 juillet, par le 1er vice-président Jean-Michel Le Boulanger et la conseillère régionale Isabelle Le Bal, des travaux de la commission « **Coopérations entre Loire-Atlantique-Bretagne** » et de ses **13 préconisations** pour

faire avancer concrètement la Réunification. Dans les prochaines semaines, la balle va évidemment rester dans le camp du Conseil Régional, mais elle va aussi revenir à nouveau dans le camp du **Conseil Départemental de Loire-Atlantique**, avec le nécessaire vote des électeurs du 44 sur le retour de leur département dans sa région d'origine.

Au niveau national, nous allons suivre avec attention les initiatives du Président de la République et du Gouvernement suite à leurs annonces répétées sur « **la France des Territoires** ». La verticalité jacobine et parisienne de l'hyper-présidence va-t-elle être réellement remise en cause ? La solidité de l'Allemagne fédérale, au pouvoir central mesuré, et de ses Länder, aux territoires historiques et aux importants moyens, incitera-t-elle nos responsables politiques à se libérer de la double obsession française du centralisme et de l'uniformité ?

Le projet de loi à venir sur la réforme « **3D** » (Décentralisation, Déconcentration, Différenciation) nous le dira. Permettra-t-il **enfin d'ouvrir sérieusement la porte aux territoires synonymes de temps long** (relisez Joël Cornette et Mona Ozouf !), **d'identité, de racines et de solidarités** comme l'est évidemment la Bretagne historique, et **d'avenir aux fortes potentialités** comme l'offrira la Bretagne à 5, la Bretagne réunifiée !

En cette période d'incertitudes et d'inquiétudes individuelles et collectives, nous avons plus que jamais besoin de ces **lueurs d'espérance citoyenne et régionale !**

En attendant, nous continuons cet été à nous mobiliser sur le terrain, à travers diverses initiatives pour faire entendre l'Appel de la réunification bretonne et convaincre. Par nos gestes citoyens et nos choix de consommateurs, nous allons aussi entretenir les solidarités bretonnes (circuits courts, tourisme de proximité...).

Dès à présent, nous préparons **le grand rendez-vous des élections départementales et régionales de 2021** et nous hissons à nouveau les voiles vers le cap de la Réunification !

La Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne



Le comité du pays de Lorient a lancé en 2018 l'opération "La Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne". L'objectif est qu'il soit impossible de faire 10 km en Loire-Atlantique sans voir un drapeau breton. C'est une manière simple et efficace d'affirmer que cette terre est celle de la Bretagne. Avec le concours du comité du vignoble dix mâts ont été implantés dans le pays du muscadet en mars 2018. Ensuite, les mairies ont été interrogées pour savoir s'il y avait au moins un drapeau breton dans la commune. Bretagne Réunie prospecte notamment des entreprises situées en bordure des voies à grande circulation et a obtenu l'accord de quelques-unes pour implanter un mât.

Au 6 janvier 2020, il y a 68 drapeaux bretons visibles dans 59 communes, soit 28 %. Dix-huit ont été levés à l'initiative de Bretagne Réunie, quarante-cinq à l'initiative des municipalités, une à l'initiative d'entreprises et quatre à l'initiative de particuliers. Presque toutes les communes de la presqu'île guérandaise pavoisent en gwenn ha du. Il suffit de planter un mât au Loroux-Bottereau, à Vigneux de Bretagne et à Sainte-Reine de Bretagne pour que les voyageurs puissent aller de Sainte-Lumine-de-Clisson à la Turballe et voir un drapeau breton dans toutes les communes traversées. Il faut intensifier l'action par la présence de plusieurs drapeaux dans un maximum de communes de la Loire-Atlantique afin de renforcer leur visibilité.

Chacun(e) peut vérifier sur la carte réalisée par Hervé Rincel les lieux d'implantation et signaler à Bretagne Réunie les omissions éventuelles, l'apparition de nouveaux drapeaux (dimension minimum de 150 x 90 cm) et les retraits. Les personnes qui veulent participer à cette opération pour affirmer l'appartenance de la Loire-Atlantique à la Bretagne peuvent :

- proposer un lieu d'implantation d'un mât (priorité est donnée aux voies à grande circulation) ;
- adresser au maire de leur commune une lettre signée par un maximum d'habitants pour demander l'implantation d'un drapeau breton ;
- participer au financement de l'opération par l'envoi d'un chèque à Bretagne Réunie avec la mention ("opération Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne").

La carte d'implantation des mâts sera mise à jour régulièrement sur le site de Bretagne Réunie.





BRETAGNE RÉUNIE

Bretagne Réunion, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044

Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839

Siège social : Ti Keltiek, rue Arsène Leloup, Nantes

Directeur de publication : Paul Loret

Rédacteur en chef : Stéphane Briand

Comité de rédaction : Maëlig Tredan, Stéphane Briand, Didier Lefebvre

Crédit photographique : Bretagne Réunion, Étienne au coeur de Breizh

Tirage : 1800 exemplaires - Dépôt légal à parution

Contact : 06 82 67 19 46 - www.bretagnereunie.bzh - contact@bretagnereunie.bzh

Imprimerie La Contemporaine, 11 rue Edouard Branly,
44985 Sainte-Luce-sur-Loire Cedex

Imprimé en Bretagne

Le Jour d'Après

Pendant le confinement, un groupe de 60 parlementaires a invité la société civile faire des propositions.

« La catastrophe du Covid 19, par son ampleur et sa vitesse, doit nous obliger à repenser nos sociétés. Nous proposons de mettre en place une plateforme de consultation et d'action, où chacun pourra faire part de ses réflexions, partager des initiatives qui fonctionnent et des propositions concrètes pour bâtir le monde d'après. À nos plumes ! »

Les parlementaires ont structuré les propositions autour de 11 thèmes.

Bretagne Réunie afin que la réunification en particulier et la Bretagne en général soient incluses dans les propositions retenues a déposé 5 contributions dans les thèmes suivants : 4-Solidarités, 5-Éducation, 7-Démocratie plus ouverte, 8-Territoires et 9-Europe.

Afin de soutenir nos propositions nous avons mobilisé nos soutiens avec une newsletter et les réseaux sociaux.

UNE BRETAGNE RÉUNIFIÉE PAR LE BIAIS D'UN REDÉCOUPAGE RÉGIONAL DE L'OUEST DE LA FRANCE

La réforme territoriale de 2014 (redécoupage des régions) n'a pas fait l'unanimité, et malheureusement l'Ouest de la France, composé des régions BRETAGNE, VAL DE LOIRE et PAYS DE LOIRE, ont été les grandes oubliées de cette réforme, alors que la demande de changement la plus forte de France émanait de ces territoires et de leurs populations, et particulièrement des 5 départements Bretons.

La réunification Bretonne (retour de la Loire-Atlantique dans sa région originelle, la Bretagne) était la plus forte demande territoriale en 2014 !

Une quinzaine de sondages positifs, des votations locales positives à la réunification depuis plus de 25 ans, des vœux prononcés par 1/3 des communes, par le département de la Loire-Atlantique et par la région administrative Bretagne n'ont pas suffi à réunifier la Bretagne.

Il existe pourtant une solution simple, privilégiée par les plus grands géographes, et qui fut même en son temps, lors de l'étude d'un redécoupage des régions par le président Sarkozy, privilégiée par monsieur Balladur, chef du projet de réforme territoriale (Le Projet régional Balladur)

Pire, une pétition initiée par l'association Bretagne Réunie dans le cadre de la Loi NOTRE, qui a récolté 105 000 signatures (plus de 10 % du corps électoral du département de Loire-Atlantique), pour qu'une consultation de la

population de ce département soit réalisée, pour que soit confirmée la volonté populaire de changement a été rejetée par Philippe Grosvalet Président du Conseil départemental et n'est toujours pas prise en compte aujourd'hui par le gouvernement, à qui le Conseil départemental avait demandé de se charger de mettre en place un référendum.

En Loire-Atlantique, beaucoup de personnes ne croient plus en ce type de démocratie, après la consultation de Notre-Dame-des-Landes et la pétition de Bretagne Réunie qui n'a au jour d'aujourd'hui rien donné, et cela est extrêmement dommageable !

La Commission européenne reconnaît une Bretagne à cinq départements, l'UNESCO de même.

La grave crise sanitaire que nous vivons est l'occasion de repositionner l'humain au cœur de nos réflexions.

Les identités régionales seront donc des moteurs aux dynamismes économiques durables et aux solidarités.

RENDRE PLUS PERFORMANT LES OUTILS DÉMOCRATIQUES

L'article 72-1 de la Constitution dispose que « les électeurs de chaque collectivité territoriale peuvent, par l'exercice du droit de pétition, demander l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante de cette collectivité

d'une question relevant de sa compétence ».

Cet article a pour but l'amélioration de la démocratie locale mais depuis sa création il n'a pas entraîné de bouleversements majeurs du fait que le législateur a mis la barre très haut.

En effet, pour porter un sujet à l'ordre du jour d'un Conseil municipal il faut que ladite pétition collecte le soutien de 20 % du corps électoral, pour un département c'est 10 % du corps électoral.

Pour rendre plus dynamique la démocratie locale pourquoi ne pas envisager de diviser par deux le nombre de soutiens : 10 % pour une commune, 5 % pour un département.

Dans le cas où les élus directement concernés ne respectent pas ce « droit de pétition », l'État devrait pouvoir imposer la mise à l'ordre du jour du sujet porté par la pétition.

Nous avons tous en mémoire la pétition de l'association Bretagne Réunie qui a collecté 105 000 signatures, soit 10 % du corps électoral de la Loire-Atlantique, pour initier un débat au sein du Conseil Départemental de Loire-Atlantique sur la nécessité ou non d'organiser une consultation sur la réunification de la Bretagne (retour de la Loire-Atlantique dans sa région originelle) et du refus du président de ce département.

En restant dans le cadre de la représentativité, pourquoi ne pas, à l'image de certains pays, développer la culture du référendum à tous les niveaux de décisions, locaux, départementaux, régionaux et nationaux ?

CULTURES RÉGIONALES VECTEUR DE SOLIDARITÉS

Si les solidarités se doivent d'être expansionnistes, l'évidence constate qu'elles sont vives, au départ dans la sphère locale, puis respectivement dans les sphères régionale, nationale, européenne et internationale.

Ces solidarités s'exercent efficacement dans l'urgence au niveau local du fait des liens culturels

puis économiques en fonction des bassins de vie.

Pour renforcer ces dynamiques solidaires il faut, entre autres, préserver tout ce qui fait société de proximité. Les cultures régionales vivantes entretiennent et créent des liens indispensables aux tissages de solidarités. Il nous faudra donc non plus soutenir les cultures régionales mais investir dans leur développement.

UNE PLACE POUR LES LANGUES RÉGIONALES

Si la France est le plus beau pays du monde n'est-ce pas du fait que nous avons les plus belles régions du Monde ?

Aux côtés des savoirs fondamentaux théoriques qui sont le socle de l'éducation, la transmission des langues régionales devrait-être un outil pédagogique pour lutter contre l'uniformisation de notre société. Vivre ensemble avec nos différences est possible. Apprendre ce qui, au premier regard, ne produit pas, mais qui nous ouvre sur le monde, devrait être mieux considéré.

PROMOUVOIR LES INITIATIVES CITOYENNES

La crise sanitaire a démontré que les États nations s'étaient repliés sur eux-mêmes. Comment aurait-il pu en être autrement du fait de l'absence d'un véritable pouvoir des citoyens européens ?

L'absence de référendums européens sur des questions touchant directement ces derniers montre que nous n'avons pas de vrai projet collectif dans l'espace communautaire.

L'État devrait promouvoir les pétitions européennes (initiatives citoyennes) qui contraignent la Commission européenne à ouvrir des débats sur des sujets portés par les citoyens européens.

Concernant la solidarité avec le continent africain, nous savons tous qu'elle passe par de véritables coopérations en termes de formations pour que ces derniers puissent exploiter eux-mêmes leurs ressources. L'Europe devra intégrer de véritables échanges équitables avec ce continent.

**Contribuez à la consultation
du collectif #LeJourAprès**

JE PARTICIPE !

Élections municipales 2020

Comme lors de chaque élection, les militants de la réunification ont interpellé les candidats.

Ces interpellations peuvent aboutir à des engagements électoraux qui peuvent permettre de faire progresser notre combat.

Ces interpellations servent aussi à rappeler aux politiques que nous serons toujours présents pour mener ce combat jusqu'à la réunification. Jamais nous ne les laisserons tranquilles !

SAINT-NAZAIRE

Un an avant les élections municipales, le comité local nazairien avait lancé l'**interpellation citoyenne "Pour la pleine reconnaissance de l'identité bretonne de Saint-Nazaire"**. La pétition avait recueilli 3 650 signatures en moins d'un mois soit l'équivalent de 23 % des votants de ce second tour des municipales.

Cette interpellation citoyenne **installait durablement le débat « Saint-Nazaire et la Bretagne »** et allait donc mettre la pression sur les candidats aux élections municipales.

Lors du **conseil municipal du 22 novembre 2019**, tous les groupes politiques avaient souhaité une plus forte présence de l'identité bretonne dans la ville.

Lors du **conseil municipal du 20 décembre 2019**, vote d'un vœu demandant à l'État la mise en place d'un processus référendaire visant à modifier les limites administratives de l'ouest de la France.

Au premier tour, les 9 listes avaient répondu à notre enquête. 6 listes sur 9, avaient pris des engagements au moins équivalents à ceux de la liste du maire sortant.

5 listes sur 6 s'étaient prononcées pour hisser le drapeau breton devant l'hôtel de ville et équiper les rues de certains quartiers de plaques bilingues comme à Nantes.

Lors du second tour la liste de Pascale Hameau avait confirmé les engagements des deux listes fusionnées qui allaient encore plus loin dans la reconnaissance de l'identité bretonne de Saint-Nazaire. (Notamment extension .bzh sur les sites internet de la ville, mention "Ville de Bretagne" sur certains documents et demande à l'État et aux parlementaires locaux de s'engager pour un référendum sur la réunification)

Le 28 juin la longue campagne des élections municipales s'est achevée par la victoire de l'équipe du maire sortant David Samzun contre celle de sa rivale écologiste Pascale Hameau alliée entre les deux tours avec une équipe de gauche (PS, PC Place Publique).

Les principaux engagements du Maire qui devront être mis en oeuvre au cours de la mandature :

1. **Drapeau breton devant l'hôtel de ville** : non mais un second gwenn-ha-du a été installé devant la gare. Un troisième pourra éventuellement être installé à notre demande à un endroit précis de la ville.

2. **Placer à nouveau clairement Saint-Nazaire en Bretagne sur tous les documents touristiques** : le maire pour qui notre situation en Bretagne sud est un atout très important pense que c'est déjà le cas bien que nous ne l'ayons pas constaté. Point à éclaircir.

3. **Dénomination de rues en référence à la Bretagne** : Le maire imagine que la Bretagne pourrait être le thème d'un nouveau quartier comme par exemple celui du Moulin du Pé en ce qui concerne les noms de rues. Nous pouvons bien sûr proposer des dénominations.

4. **Installation de plaques de rues bilingues français-breton** : Oui dans toutes les rues nouvellement ouvertes + éventuellement dans certaines rues particulières à notre demande.

5. **Conservation des noms de quartier traditionnels tels que Trelan, Tregouet, Keravel** : Éventuellement sous forme de panneaux explicatifs sur l'histoire souvent très riche du quartier.

6. **Panneaux informatifs sur la riche histoire de la ville** : Rien n'a encore été fait mais ce point est à

l'ordre du jour et sera défini avec nous.

7. **Installations de panneaux bilingues aux entrées secondaires de la ville** : cette opération a pris du retard mais reste programmée.

8. **Ouverture d'une classe bilingue français-breton à l'école Gambetta** : Elle sera bien ouverte à la rentrée prochaine avec largement plus d'élèves que le minimum requis.

Cette nouvelle équipe devra maintenant mettre en oeuvre les engagements pris durant la campagne électorale en collaboration avec le comité local de Bretagne Réunie et les autres associations en charge de faire vivre la culture bretonne à St Nazaire.

Nous serons vigilants tout au long du mandat pour que les engagements pris devant les électeurs soient respectés.

NANTES

Depuis l'été 2019, le comité local nantais s'est concentré sur l'échéance des élections municipales.

Notre but : faire de la réunification un sujet électoral et arracher des engagements des candidats.

Nous avons décidé d'agir beaucoup plus en amont que d'habitude par une simple interpellation des candidats sur leur programme mais de **peser au maximum sur l'écriture de ces programmes.**

Notre stratégie : disqualifier le contre argument à la réunification qu'est la création d'une région Grand Ouest et créer une émulation électorale pro Bretagne.

Il fallait démontrer que les partisans du grand Ouest sont de fait des partisans du statu quo car cette fusion de régions est refusée en région Bretagne mais aussi par les responsables de la région Pays de la Loire.

Une fois la porte de sortie Grand Ouest inventée par les grands élus nantais refermée, les candidats étaient alors obligés d'avancer des propositions à minima sur le respect de la démocratie avec la mise en place d'un débat citoyen et l'organisation d'un vote de électeurs et au mieux faire des propositions en faveur de la réunification de la Bretagne.

Tout au long de ces derniers mois, le comité local nantais a imaginé et mis en œuvre de nombreuses actions :

- Demande à divers candidats de la métropole de faire voter un vœu pour un referendum sur la réunification en conseil municipal et avant les élections.
- Sollicitations début septembre des candidates à la mairie de Nantes pour l'organisation d'une réunion publique sur la réunification et réponse positive de Julie Laernoës (EELV) avec l'organisation d'une réunion publique en octobre sur diverses thématiques bretonnes (100 participants dans 3 ateliers et une plénière).
- Élaboration du projet d'États Généraux de la Réunification Bretonne et de la mise en place d'une structure permanente pilotée par la Ville de Nantes en faveur de la Réunification Bretonne,
- Rencontre avec les 5 principales candidates à la mairie de Nantes afin d'échanger sur la réunification et nos propositions.
- Lancement à 100 jours du premier tour du « NantesLAB » : 100 contributions de citoyens

bretons pour la réunification avec une publication en ligne quotidienne !

- Publication d'une tribune dans Presse Océan pour dénoncer le projet de fusion des régions afin d'obliger les candidates à ne pas utiliser l'argument du Grand Ouest contre la réunification.
- Distribution de tracts explicitant les positions des candidates à l'occasion des vœux de la mairie de Nantes (une dizaine de tractages en janvier)
- Envoi d'un questionnaire aux têtes de listes afin de connaître leurs positions et engagements sur la réunification.
- Nombreux contacts presse écrite et radio.
- Installation sauvage du Gwenn-ha-du sur la mairie de Nantes.

Avant le premier tour, nous avons pu communiquer auprès des électeurs nantais sur le positionnement des différentes candidates rencontrées :

Julie Laernoës (Europe Ecologie les Verts) est l'unique candidate qui se déclare engagée en faveur de la réunification bretonne.

Dans le cadre de des ateliers participatifs du 16 octobre, des engagements concrets avaient été présentés : ouverture à Nantes des « États généraux de la Bretagne réunifiée », au plus tard début 2021 (avant les élections départementales et régionales qui auront lieu cette même année), afin de pouvoir débattre sur tous les enjeux et définir les contours d'une instance en charge de la réunification. Créée par la Ville de Nantes, cette instance sera conçue comme un organe de réflexion, de concertation mais surtout d'action réunissant toutes les parties prenantes (acteurs politiques, économiques, culturels, associatifs, habitants...) permettant de parler d'une même voix à l'État pour obtenir un redécoupage administratif. Ces engagements apparaissent dans le programme électoral de la liste écologiste.

Julie Laernoës a accepté de remplir le questionnaire adressé aux têtes de liste par Bretagne Réunie. Elle y précise qu'elle est favorable à un référendum décisionnaire organisé par l'État.

Margot Medkour (Nantes en commun) a également accepté de remplir le questionnaire qui lui a été adressé. Elle n'est pas engagée personnellement en faveur de la réunification bretonne mais demande qu'un référendum décisionnaire soit organisé par l'État. Dans le cas où celui-ci ne verrait pas le jour, elle s'est engagée à ce que la Ville de Nantes fasse voter les Nantais sur le sujet au cours du mandat à venir, puis en cas de réponse positive à peser au maximum pour faire avancer le dossier.

Johanna Rolland (Parti Socialiste) a elle aussi accepté de remplir notre questionnaire. Elle n'est pas engagée en faveur de la réunification bretonne mais s'est engagée à mettre à l'ordre du jour d'un conseil municipal un débat au sujet de la possibilité de demander à l'État d'organiser un référendum décisionnaire.

Cet engagement n'apparaît pas dans le programme électoral de Johanna Rolland.

Bretagne Réunie a rappelé que l'engagement de 2014 consistant à hisser symboliquement le drapeau breton sur l'Hôtel de Ville n'a pas été respecté au cours du mandat qui s'achève.

Valérie Oppelt (En Marche) n'a pas répondu à notre questionnaire mais nous a adressé une contribution dans laquelle elle dit souhaiter l'ouverture d'un « Grand Débat » visant à la rédaction d'un livre blanc précisant les attentes des citoyens.

Cette proposition n'apparaît pas dans son programme électoral.

Laurence Garnier (Les Républicains) n'a pas répondu à notre questionnaire. Lors de notre entrevue, elle a indiqué ne pas avoir de position figée sur le sujet.

Fin mai, dès l'annonce de la date du second tour, nous avons convié Ronan Dantec, ancien président de notre association, et Florian Le Teuff, militant actif du comité nantais, à une rencontre. Il s'agissait d'échanger avec les n° 2 respectifs des listes portées par Johanna Rolland et Julie Laernoës, en négociation pour une éventuelle fusion, afin d'obtenir un maximum d'engagements pour la réunification.

La liste fusionnée emmenée par Johanna Rolland a inscrit la proposition suivante dans son programme : 290. Après l'adoption du vœu demandant l'organisation d'un référendum sur la réunification de la Bretagne, se doter d'une instance pérenne plurielle pour engager une véritable concertation avec l'État sur les modalités d'organisation de ce référendum, organiser un débat approfondi sur les enjeux et les conséquences d'un redécoupage afin de nourrir le débat citoyen, formuler des propositions pour renforcer les coopérations entre Nantes et les autres territoires bretons.

Les listes portées par Laurence Garnier et Valérie Oppelt ne mentionnent pas de mesures en rapport avec la réunification dans leur programme.

Le vendredi 3 juillet, lors du conseil municipal d'installation, Florian Le Teuff militant de Bretagne Réunie était élu adjoint « aux enjeux bretons ».

Cette création de poste d'adjoint aux enjeux bretons est historique et fait de Nantes non plus un frein à la réunification bretonne mais au contraire Nantes devient un levier de cette réunification.

Le comité local nantais sera un acteur vigilant et constructif du futur débat citoyen sur la réunification de la Bretagne.

Bretagne Réunie reçue par le Préfet des Pays de la Loire

Compte rendu de la visite le 21 juillet de Bretagne Réunie au Préfet de Loire-Atlantique

Pour rappel, Bretagne Réunie avait apporté sa pétition de 105 000 signatures à l'Assemblée nationale et interpellé le Président de la République, le Premier ministre et la Ministre de la Cohésion des Territoires Madame Gourault.

Cette dernière a répondu à nos sollicitations et demandé au Préfet des PDL (Pays de la Loire) de recevoir une délégation de Bretagne Réunie.

Bretagne Réunie a pu durant plus d'une heure exprimer, d'une part, les manquements du Président Philippe Grosvalet vis-à-vis du droit de pétition défini par la loi de 2004 et par conséquent, dénoncé le mépris à l'égard de la société civile et plus particulièrement des électeurs de Loire-Atlantique et, d'autre part, la nécessité que l'État intervienne en tant qu'arbitre afin d'assurer une suite concrète à la demande exprimée par les signataires.

Le représentant du préfet nous a clairement assuré que le gouvernement n'interviendra pas tant que les Collectivités Territoriales concernées ne se saisiront pas du projet et le cas échéant d'organiser, si elles le jugent opportun, une consultation des électeurs de Loire-Atlantique, de la région administrative Bretagne voire ceux des PDL.

Bretagne Réunie a rappelé qu'elle avait œuvré de manière civique et responsable en utilisant la loi républicaine qui permet aux citoyens d'apporter leurs contributions aux cœurs des institutions locales et départementales.

Le représentant du Préfet est resté sur sa position : sans demande des collectivités directement concernées il ne se passera rien. « Il vous faut convaincre vos élus siégeant au sein de leur collectivité respective ».

Néanmoins, notre interlocuteur a bien noté notre demande, et nous a assuré qu'elle sera transmise à qui de droit !

Bravo/Haro



BRAVO l'équipe cycliste professionnelle
B.B hôtel concept

Cette équipe cycliste professionnelle « B.B hôtel concept », dont le siège est à Concarneau, est dirigée par l'ancien pro Jérôme Pineau devenu nantais d'adoption très jeune et fan du FCN. Cette équipe est composée pour partie de coureurs bretons, dont le Nazairien Bryan Coquard est co-leader.



Surnommés « les men in glaz » (hommes en bleu), l'équipe cycliste est supportée par des drapeaux bretons « bleus et noirs » sur le bord des routes (cf tour de France 2019) !

Avec un partenariat avec l'école de commerce du sport business (AMOS) de Nantes, la réunification cycliste trace sa route.

HARO le Préfet de région Pays de la Loire



Son logiciel jacobin lui permet d'éviter toute remise en cause du système politique qui sclérose la France.

En page Loire-Atlantique de l'édition de Ouest France du 8 avril 2020, à la question "La France est-elle mieux parée que d'autres pays pour faire face à la crise ?" le Préfet Claude d'Harcourt répond avec tout l'aplomb permis par ses certitudes "Oui notre pays arrive à concilier l'approche centralisée, au plus haut niveau de l'État, avec la verticale de l'action, dans les régions par exemple. Regarder l'Espagne, l'Italie... et même les pays anglo-saxons. Ils sont en difficulté pour affronter cette crise. Le modèle français de sécurité civile est plus performant. Il permet une vraie efficacité de l'action collective".

On lui recommande vivement de lire les rapports parlementaires sur la gestion de la crise sanitaire.

Ses certitudes seront peut-être ébranlées sur "l'efficacité de l'action collective" dans un pays jacobin.

BRAVO Le Voyage à Nantes et le conseil régional de Bretagne



Le conseil régional de Bretagne a enfin donné en juillet 2020 son feu vert à l'intégration de l'événement culturel nantais à sa politique touristique.

Le Voyage à Nantes intègre la « *Destination Bretagne* ». Son directeur Jean Blaise qui dans une interview au magazine « Bretons » avait plaidé en faveur de la réunification de la Bretagne explique « Pour nous, en terme de territoire, c'était une évidence. Et puis la Bretagne est plus visible, plus connue » (OF 17 juillet 2020).

Avec l'intégration par la métropole nantaise de « *Destination Bretagne* », c'est près des 3/4 du 44 qui bénéficient maintenant de la marque *Bretagne* pour faire la promotion de leurs territoires. Encore une nouvelle claque pour les partisans des Pays de la Loire.



BRAVO la Région Bretagne

Lors de la session de février dernier, en faisant référence aux 105 000 signatures obtenues par Bretagne Réunie, le Président du Conseil régional de Bretagne a fait provisionner une somme de 100 000 euros.

Cette somme permettra de financer en partie l'organisation d'un référendum au sujet de la Réunification.

C'est une étape supplémentaire pour que, démocratiquement, les électeurs de la Bretagne dans sa globalité historique se positionnent sur la configuration de leur région, à savoir, la Bretagne à cinq départements.



BRAVO les commerçants du 44

L'épicerie Vival de Conquerueil près de Derval, affiche dans sa vitrine depuis longtemps un Gwenn ha Du. Cette fois-ci, via la presse, c'est encore plus visible.

Merci à ces petits commerçants, pour leurs services en cette période de crise sanitaire.



BRAVO le marin breton

Le premier Breton autour du monde : un Croisicais embarqué avec Magellan.

L'exploit date de 1522, à une époque où personne n'aurait eu l'idée de prétendre que Le Croisic n'était pas en Bretagne. Au début juillet de cette année-là et après avoir traversé trois océans, la nef Victoria, bateau rescapé de l'escadre de Magellan, recroise son sillage de l'aller au large de l'Afrique de l'Ouest, accomplissant ainsi le premier tour du monde de l'Histoire. A son bord, 32 Européens exténués, dont un Français, un certain Richard de Normandie, et un Breton, inscrit sur les rôles d'équipage espagnols comme se nommant « Esteban Villón », né à « Troysic », « Trosic » ou « Crusic ». Ce

toponyme correspond très probablement au Croisic : des auteurs du XVI^e siècle donnent pour nom d'origine de la ville les graphies « Trosic » (Bertrand d'Argentré) ou « Troisyc » (Pierre Choque). Quand au véritable nom de notre héros, il pourrait très bien être Stefan Bihan (ce patronyme prononcé en breton guérandais est très proche phonétiquement du « Villón » espagnol), d'autant qu'on retrouve des Bihan dans les registres paroissiaux du Croisic au début du XVI^e siècle.

Après avoir bouclé la boucle, Esteban Villón allait mourir par 31°Nord, un mois seulement avant l'arrivée à Séville : il est le tout dernier mort de la Victoria.

Pour en savoir plus, on peut lire le roman de Bruno d'Halluin *Juste le tour du monde* (éditions Gaïa), qui narre la vie



de Stefan Bihan, romancée mais respectueuse de l'Histoire, et qui donne en annexe historique les sources ayant servi à établir qu'il est le premier Breton autour du monde, un fait passé totalement inaperçu jusqu'ici.

HARO la brittophobie de la région Pays de la Loire

Les masques tombent. La région dont le logo comporte parfois la phrase « l'esprit grand ouvert » ne prend plus de gants pour faire croire que son « esprit est grand ouvert ».

Lors de la commission permanente du 29 mai 2020, le Conseil régional des Pays de la Loire n'a pas caché sa brittophobie.

Il a de nouveau refusé de soutenir deux associations qui font vivre la culture et la langue bretonne sur le territoire. La préservation des langues régionales fait pourtant partie des compétences de la Région depuis la loi NOTRe de 2015.

Cette position de la région artificielle des Pays de la Loire est logique, plus les langues et la culture bretonne se développeront en Loire-Atlantique, plus l'existence de cette région sera contestée car les habitants souhaiteront retrouver leur vraie région : la Bretagne.

**BRAVO le nouveau défenseur du FC Nantes**

Dans un article publié dans Ouest France le vendredi 19 juin 2020, Jean-Charles Castelletto, le nouveau défenseur nantais, répond « J'avais pas mal de sollicitations à l'étranger. Mais j'avais envie d'intégrer un club du Top 10 en France. Le FC Nantes est une institution et je n'étais pas contre l'idée de rester en Bretagne ».

